



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2021 du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue en visioconférence sans la participation du public, à compter de 10h15, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Madame Cheryl Sage Christensen.

### Sont présents :

Madame la conseillère Denise Soucy  
Madame la conseillère Louise Robert  
Monsieur le conseiller Yves Robineau  
Monsieur le conseiller Jacques Suzor  
Monsieur le conseiller Marc Beaudoin

### Est absent :

Monsieur le conseiller Richard Léveillée

### Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard  
Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière  
Monsieur l'inspecteur municipal Samir Grine

### Note au procès-verbal

Cette séance extraordinaire du conseil municipal est tenue à huis clos en raison des consignes sanitaires de la COVID-19. Cette séance est enregistrée en visioconférence et sera publiée sur le site de la municipalité conformément à la loi.

### Ouverture de la séance par la maire

Madame Cheryl Sage Christensen, maire, déclare la séance ouverte.

### Avis de convocation

Les membres du conseil municipal ont reconnu avoir reçu l'avis de convocation à la séance extraordinaire tenue en date des présentes à leur domicile ou par courriel ou en main propre. Les délibérations et les discussions à cette séance extraordinaire portent uniquement sur un sujet indiqué dans ledit avis de convocation.

### 2021-12-289 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Suzor et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2021-12-290 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2022, 2023 et 2024

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie a affiché le 9 décembre 2021 un avis public conformément à l'article 956 du code municipal du Québec.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter le Programme triennal d'immobilisation 2022, 2023 et 2024.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Projets / années	2022	2023	2024	Total / projet	
Agrandissement du centre Réjean Lafrenière	0 \$	0 \$	1 950 000 \$	1 950 000 \$	1
Isolation du centre Réjean Lafrenière	34 000 \$	0 \$	0 \$	34 000 \$	2
Plan d'urbanisme + règlements compl.	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	150 000 \$	3
Aménagement d'une passerelle	1 150 000 \$	3 350 000 \$	0 \$	4 500 000 \$	4
Prolongement de la piétonnière	14 205 \$	0 \$	0 \$	14 205 \$	5
Redressement chemins GBP / Brochet	2 441 836 \$	0 \$	0 \$	2 441 836 \$	6
Décontamination du 140 - LSM	75 000 \$	160 000 \$	0 \$	235 000 \$	7
Aménagement d'un parc au 140 - LSM	0 \$	0 \$	150 000 \$	150 000 \$	8
Achat intermunicipal d'une génératrice	16 500 \$	0 \$	0 \$	16 500 \$	9
Réfection Station de pompage / MSM	400 000 \$	0 \$	0 \$	400 000 \$	10
Prolongement services publics / P4 / MSM	170 000 \$	0 \$	0 \$	170 000 \$	11
Prolongement aqueduc / Davos / MSM	0 \$	1 076 924 \$	0 \$	1 076 924 \$	12
Réfection chemin Pémichangan	2 586 240 \$	0 \$	0 \$	2 586 240 \$	13
Redressement chemin Lac-Tucker	130 692 \$	0 \$	0 \$	130 692 \$	14
Station - lavage pour embarcation - LSM	28 000 \$	0 \$	0 \$	28 000 \$	15
<b>Total du PTI 2022 - 2023- 2024</b>	<b>7 096 473 \$</b>	<b>4 636 924 \$</b>	<b>2 150 000 \$</b>	<b>13 883 397 \$</b>	

Légende	Mode de financement
1	Règlement d'emprunt + subventions
2	Budget 2022 + subventions
3	Règlement d'emprunt / crédit-bail
4	Règlement d'emprunt + subventions
5	Fonds FRR - Volet 2 de la MRCVG
6	Règlement d'emprunt + subventions
7	Règlement d'emprunt + subventions
8	Règlement d'emprunt + subventions
9	Programme du MSP + 4 mun. / sud
10	Règlement d'emprunt + TECQ / secteur MSM
11	Règlement d'emprunt / secteur MSM
12	Règlement d'emprunt / secteur MSM
13	Règlement d'emprunt + subventions
14	Règlement d'emprunt / secteur Tucker
15	Budget 2022 + subventions

La présidente demande le vote.

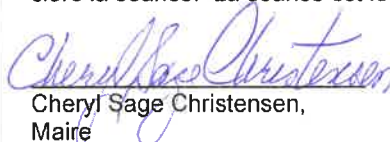
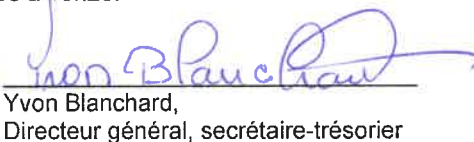
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

### 2021-12-291 Clôture de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 10h20.

 Cheryl Sage Christensen,  
Maire
  Yvon Blanchard,  
Directeur général, secrétaire-trésorier